

BUDGET PARTICIPATIF ÉCO-CITOYEN 2019



J'ai **UNE IDÉE POUR MON QUARTIER!**

#1 PROPOSEZ VOS IDÉES

DU 14 FÉVRIER AU 19 MARS 2019



Sur metz.fr
ou en **mairies de quartier**



Porté par une véritable dynamique collective, le budget participatif 2018 a suscité 583 idées. À l'arrivée, 43 projets choisis par les habitants seront mis en œuvre au cours de l'année 2019.

Forte de ce succès, la Ville de Metz reconduit ce dispositif qui permet de réaliser des projets décidés par vous-mêmes, dans vos quartiers ou pour toute la ville, afin d'améliorer votre cadre de vie. **Du 14 février au 7 novembre 2019, cette nouvelle édition évolue pour un budget participatif éco-citoyen consacré au développement durable et à l'écologie urbaine.**

1

J'AI UNE IDÉE POUR MON QUARTIER!

14 février > 19 mars

Vous proposez vos idées pour améliorer le cadre de vie dans votre quartier ou pour toute la ville.

2

LA VILLE ÉTUDIE MON IDÉE!

20 mars > 20 juin

Toutes les idées sont étudiées par les services municipaux en fonction de 4 critères et sont ensuite classées en fonction de leur faisabilité ou non.

3

LA VILLE ME RÉPOND, ON EN DISCUTE!

21 juin > 20 septembre

La liste des idées est publiée avec une réponse pour chacune d'entre elles sur metz.fr

À partir de ces réponses et lors de réunions entre comités de quartier, habitants et services, les idées réalisables sont affinées, si nécessaire, pour devenir des propositions plus précises.

4

JE DONNE MON AVIS!

21 septembre > 7 octobre

Sur metz.fr, les internautes donnent leurs avis sur les propositions qu'ils préfèrent.

5

ON PRIORISE!

8 octobre > 7 novembre

En considérant l'avis des comités de quartiers et des internautes, les propositions sont classées par ordre de priorité. La décision finale a ensuite lieu **le 7 novembre 2019** dans les grands salons de l'hôtel de ville. Votre présence est indispensable ! (1 personne = 1 voix).



Pour rejoindre votre comité de quartier :
03 87 55 51 07 ou
03 87 55 51 08

COMMENT PARTICIPER ?

Pour proposer votre idée, trois possibilités :

- **En ligne** : metz.fr/jeparticipe
- **Bulletin papier** : utilisez le formulaire disponible près des urnes et l'y déposer. Les urnes sont installées dans les mairies de quartier, à l'hôtel de ville, dans les médiathèques Paul Verlaine (Pontiffroy), Jean Macé (Borny) et l'Agora (Metz Nord).
- **Par mail** : budgetparticipatif@mairie-metz.fr

QUE PUIS-JE PROPOSER ?

Pour être dans le cadre du budget participatif, votre idée doit pouvoir répondre à **4 critères** :

- **Elle doit répondre aux principes de développement durable au sens large** : épanouissement, lutte contre le changement climatique, solidarité, production et consommation différentes, protection de la nature.
- **Elle doit satisfaire un motif d'intérêt général**, c'est-à-dire une dépense qui doit profiter au plus grand nombre de citoyens.
- **Elle doit correspondre aux compétences municipales**, c'est-à-dire aux champs d'intervention de la Ville (espaces verts, propreté, urbanisme, éducation, culture, sport...).
- **Elle doit relever des dépenses d'investissement** réalisées dans le cadre de la mise en place d'équipements ou d'installations qui améliorent votre cadre de vie comme :
 - l'aménagement de jeux, de city stades... ;
 - l'implantation de mobilier urbain (bancs, points d'eau potable...);
 - la mise en éclairage de cheminements publics ;
 - la création d'espaces verts...

développement durable
+
intérêt général
+
compétence municipale
+
investissement
=
une idée pour votre quartier



LE CRITÈRE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST QUOI ?

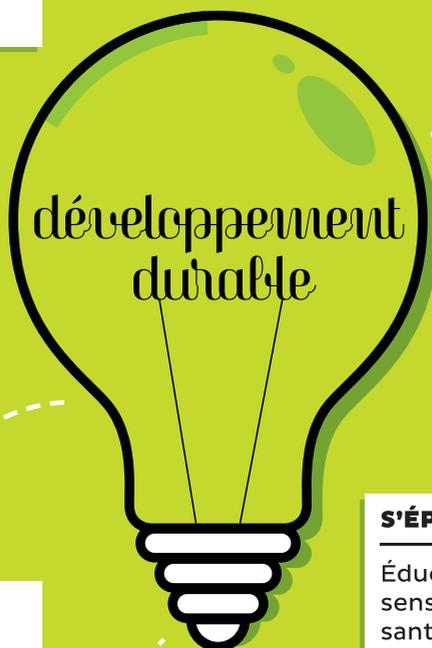


LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mobilité et mode de production durables, transition énergétique
Un territoire qui s'adapte

PROTÉGER LA NATURE

Défense de la biodiversité, nature en ville
Un territoire qui préserve



PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT

Agriculture maraîchère bio et locale, économie circulaire, valorisation des déchets
Un territoire éco-responsable



S'ÉPANOUIR

Éducation et sensibilisation, santé, loisirs
Un territoire attractif et bienveillant



DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ ET LE VIVRE ENSEMBLE

Logement, insertion, entraide
Un territoire engagé